

Appel à projet - 2013/2014

Collège durable 34

Une nouvelle méthodologie adaptée à l'établissement



Mise en place d'un Agenda 21 de l'établissement



Collège François Mitterrand à Clapiers



Collège Jean Jaurès à Mèze



Collège Las Cazes à Montpellier

Le Conseil Général de l'Hérault et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, en partenariat avec le réseau associatif d'éducation à l'environnement et au Développement Durable, ont élaboré le dispositif Collège Durable 34 afin de soutenir les collèges impliqués dans des projets de type Agenda 21 scolaire.

La démarche est saluée par le label Collège Durable 34, remis par le Conseil Général de l'Hérault et la direction des services départementaux de l'éducation nationale.

La démarche Collège Durable 34 vise à :

- Permettre une prise de conscience des enjeux futurs, initier aux mécanismes de la démocratie participative, promouvoir des comportements éco-responsables.
- Soutenir une dynamique collective au sein du collège (enseignants, équipe de direction, personnel technique...) autour d'un projet commun.
- Favoriser des actions concrètes en lien avec les enseignements (thématiques transversales : biodiversité, eau, déchets, alimentation, cadre de vie...).

Depuis 2010, dix collèges se sont engagés dans cette démarche :

Collège Ferdinand Fabre à Bédarieux, Collège François Mitterrand à Clapiers (Labellisé), Collège de la Voie Domitienne au Crès, Collège Louise Michel à Ganges, Collège Olympe de Gouges à Loupian (Labellisé), Collège Jean Jaurès à Mèze (Labellisé), Collège Vincent Badie à Montarnaud (Labellisé), Collège Las Cazes à Montpellier (Labellisé), Collège Via domitia à Poussan et Collège Pic Saint-Loup à Saint-Clément-de-Rivière.

Aujourd'hui le dispositif évolue :

Afin de mesurer l'intérêt des collèges à participer à cette démarche, une évaluation a été menée auprès des établissements. Les expériences témoignent des effets positifs de ce programme qui génère une dynamique fédératrice porteuse de sens dans l'établissement et une implication forte des élèves.

Aussi pour adapter le dispositif au plus près des attentes et des besoins des collèges, la démarche a été simplifiée, assouplie et laissant plus de latitude au collège dans l'organisation de son projet.

Le nouvel appel à projet présenté dans ce document intègre les modifications apportées.

Nouvel Appel à projet Collèges Durables 34

Dans une démarche d'amélioration continue, ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation partagée avec les collèges engagés depuis 2010. Cette réflexion a conduit à adapter le programme aux spécificités des établissements. Cet appel à projet intègre donc ces évolutions qui proposent un cadre méthodologique assoupli : mode de pilotage défini par le collège, durée de la démarche adaptable, accompagnement de l'association modulable ...

« Collèges Durables 34 » : une démarche structurée à l'écoute des collèges

Objectif de la démarche : Aider les collèges à s'engager dans une démarche globale de développement durable de type Agenda 21 scolaire. Cette démarche, **à visée éducative**, associe tous les acteurs de l'établissement et les partenaires du collège.

> Les principes :

- Le projet s'inscrit dans les cinq finalités du Développement Durable :
 - ☞ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
 - ☞ Préservation de la biodiversité et protection des milieux et ressources
 - ☞ Épanouissement de tous les êtres humains
 - ☞ Cohésion sociale et solidarités territoriales et générationnelles
 - ☞ Dynamique de développement par des modes de production et de consommation responsables
- La démarche se veut globale (cohérence entre programmes, projets et actions), concertée et fédératrice (mobilisant équipe de direction, enseignants, personnel technique, élèves et partenaires).
- C'est une démarche animée : la dynamique collective nécessite de structurer l'animation par **une instance de pilotage identifiée, librement choisie par le collège.**
- Les éco-délégués : ce sont des élèves volontaires qui constituent une force de proposition dans la définition des objectifs et du programme d'actions. Ils assurent également un rôle moteur dans la mise en œuvre des actions.

Nouveauté

> Le contenu :

Nouveauté

☞ **Durée de la démarche :** afin de permettre une éventuelle concordance avec le projet d'établissement, **une durée de trois ans est proposée. Néanmoins, cette durée peut être modulée en fonction de l'état d'avancement du collège candidat.**

☞ **4 grandes étapes méthodologiques :**

- État des lieux / Diagnostic partagé : où le collège se situe-t-il dans le domaine du Développement Durable ? Comment intègre-t-il les enjeux du Développement Durable dans son projet pédagogique ?
- Définition d'une stratégie / Construction du plan d'actions : sur quelles priorités le collège veut travailler ? Quelles sont les actions pédagogiques à mettre en place ?
- Mise en œuvre du plan d'actions
- Évaluation / Communication : quel bilan pour le collège ? Comment valoriser cette démarche auprès des partenaires ?

Le guide Collège durable 34 propose également des outils, des pistes de travail en lien avec les programmes, des exemples d'actions et les contacts des partenaires ressources institutionnels et associatifs.

> Une boîte à outils mise à disposition :

Nouveauté

• L'accompagnement dans la démarche par une association d'éducation à l'environnement : grâce au financement du Conseil général de l'Hérault, à hauteur de 5000 € maximum, **l'association pourra accompagner le collège tout au long de la démarche ou intervenir sur des étapes plus particulières en fonction des besoins du collège.**

- Le dispositif AET pourra soutenir la mise en place d'actions pédagogiques.
- Le plan de formation des établissements : le Rectorat propose des formations sur le Développement Durable destinées aux établissements.
- L'OCCE 34 propose un accompagnement à la mise en place d'éco-délégués.

> La Labellisation :

Le label est attribué par le Conseil général de l'Hérault et la DSDEN pour une durée de 4 ans. Il témoigne de la qualité de la démarche et de son ancrage dans la durée.

A titre exceptionnel et afin de valoriser des démarches existantes, le comité de pilotage du dispositif se réserve la possibilité d'étudier la demande de labellisation d'un collège qui mène une action forte dans le champ du Développement Durable sans avoir suivi la globalité de la méthodologie proposée. Il sera alors demandé au collège un travail de formalisation, de valorisation et de pérennisation des actions menées.

> Les modalités de participation :

Les collèges sont appelés à candidater, par la rédaction d'un projet, dans le cadre de l'appel à projet des AET via Extranet.

La date d'échéance pour répondre à l'appel à projet est fixée au 15 janvier 2014

☞ Quatre projets seront sélectionnés par le comité de pilotage du dispositif (Conseil général de l'Hérault, DSDEN, Coopere 34) chaque année.

☞ **Une réunion collective** sera proposée par le Conseil général de l'Hérault pour échanger entre établissements sur le démarrage des projets.

Les services du Conseil général de l'Hérault sont à disposition pour conseiller les collèges intéressés par la démarche.

> Les contacts :

Département de l'Hérault - Pôle Développement Durable - Maison Départementale de l'Environnement et relations aux associations

Conseils et financement :

- **Nathalie Miro** Tél : 04.67.67.72.84
- mail : nmiro@cg34.fr

Informations et actions :

- **Franç Pic** Tél : 04.99.62.09.58
- mail : fpic@cg34.fr
- **Louisa Zaioun** Tél : 04.99.62.09.56
- mail : lzaoun@cg34.fr

Nouveauté

Collèges engagés dans la démarche

Collège Ferdinand Fabre à Bédarieux :

Citoyenneté : projet d'organisation d'une demi-journée de sensibilisation sur le handicap pour changer les regards

Collège François Mitterrand à Clapiers (labellisé) :

Alimentation : travail sur les composants alimentaires : diététique, nutrition, équilibre alimentaire...

Collège La Domitienne au Crès :

Déchets : projet d'opération de nettoyage du lac du Crès en partenariat avec la commune et les écoles

Collège Louise Michel à Ganges :

Citoyenneté/Solidarité : Action Devoirs Solidaires : mise en place et extension du tutorat

Collège Olympe de Gouges à Loupian (labellisé)

Mobilité : achat de 17 vélos, pour les élèves de la SEGPA, utilisés dans leurs déplacements liés à l'insertion professionnelle et pour sorties pédagogiques

Collège Jean Jaurès à Mèze :

Eau et Déchets : projet pédagogique sur les logiques d'économie d'eau et de gestion des déchets

Collège Vincent Badie à Montarnaud (labellisé)

Biodiversité : réalisation d'un jardin sec méditerranéen dans le collège

Collège Las Cazes à Montpellier (labellisé)

Biodiversité : « la nature en ville » réalisation par les élèves d'une étude sur l'impact de l'homme sur la nature en ville. Les élèves ont rencontré de nombreux acteurs (habitants, services municipaux...) et ont présenté leur étude lors du congrès d'ethnobiologie

Collège Via Domitia à Poussan (labellisé) :

Déchets : atelier de recycl'Art

Collège Pic Saint Loup à Saint Clément de Rivière :

Énergie : étude comparative de la gestion de l'énergie entre la France et l'Allemagne



Pyramides DIFED



Atelier jardin - Demain la Terre



Biodiversité : « la nature en ville »

ÊTRE ÉCO-ÉLÈVE C'EST

être sensible à l'avenir de la planète



s'engager et agir pour l'environnement dans le collège

LES PROJETS QUE NOUS ALLONS METTRE EN PLACE CETTE ANNÉE

animer la radio et communiquer sur les actions au collège et les projets pour l'environnement



créer des poubelles pour les chewing gum

organiser le tri des déchets dans la cour



améliorer le tri des déchets dans le collège et transmettre les bonnes consignes à tous

A l'extérieur du collège :

- ★ visite du centre de tri OIKOS
- ★ petite pêche à l'étang de Thau

Rejoignez nous

On a besoin de vous pour mettre en place tous ces projets.
inscription du 10 au 13 octobre au stand des éco-élèves la cour du collège

Ne pas jeter sur la voie publique



Conseil général de l'Hérault
 Maison départementale de l'environnement
 et relations aux associations
 domaine de Restinclières
 Domaine départemental nature et environnement
 34730 Prades-le-Lez
 TÉL 04 99 62 09 40
 herault.fr

